SOLDES D'ÉTÉ 2025

Categories: À la une !, Achat neuf (garantie), Commande, livraison, Garanties, Garanties, Quotidien
Tag: Actualités

Les soldes d'été 2025 commencent le mercredi 25 juin.

Les soldes d'été dureront 4 semaines et se dérouleront du **mercredi 25 juin 2025 à 8h au mardi 22 juillet 2025** inclus dans l'ensemble des départements métropolitains sauf en Corse **(**du 8 juillet au 5 août**).**

Des dates spécifiques s'appliquent dans certains départements et collectivités d'outre-mer, notamment en :

- Guadeloupe (971) : du 27 septembre au 24 octobre
- Martinique (972) : du 2 octobre au 30 octobre
- Guyane (973) : du 6 octobre au 2 novembre
- Réunion (974) : du 6 septembre au 4 octobre
- Saint-Pierre-et-Miquelon (975) : du 16 juillet au 12 août
- Saint-Barthélémy (977) : du 4 octobre au 31 octobre
- Saint-Martin (978) : du 11 octobre au 7 novembre

A noter: la mention "ni repris, ni échangé" est abusive. Les articles que vous achetez pendant cette période **restent couverts par les garanties légales**. Ainsi, si votre produit est défectueux, vous

pouvez en exiger la réparation, le remplacement voire le remboursement dans certaines conditions.

Les dates des soldes du commerce en ligne ou vente à distance (e-commerce) sont alignées sur les dates nationales du commerce traditionnel, quel que soit le lieu du siège de l'entreprise. Pour ces achats, vous bénéficiez d'un **délai de rétractation de 14 jours** à compter de la réception de votre produit pour changer d'avis.

En cas de doute, envoyez-nous un mail à contact@adcfrance.fr ou appelez-nous au 03.62.02.11.15, c'est gratuit !